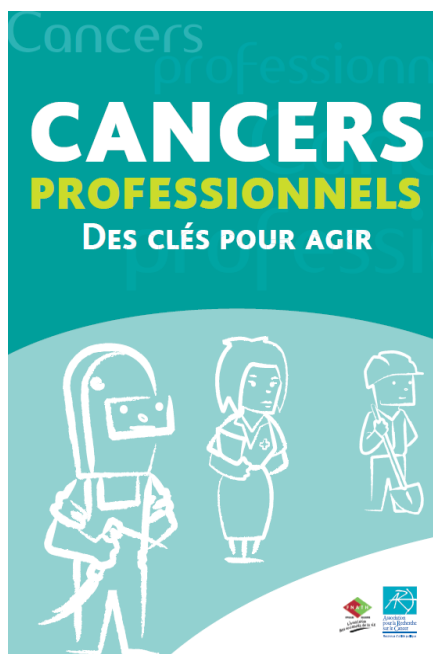


L'ARC ET LA FNATH PUBLIENT UNE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES CANCERS PROFESSIONNELS

En France, 1 cancer sur 10 aurait une origine professionnelle. Face à cet enjeu de santé publique, l'Association pour la Recherche sur le Cancer et la FNATH, association des accidentés de la vie, publient un livret inédit : « cancers professionnels, des clés pour agir » pour faire connaître et reconnaître ces cancers.



En France, on estime que 13,5 % des salariés sont exposés à un ou plusieurs facteurs cancérigènes sur leur lieu de travail. Cela représente près de 2,37 millions de personnes. Les cancers professionnels touchent entre 13 000 et 30 000¹ personnes par an.

Une brochure d'information pour mieux comprendre les cancers d'origine professionnelle

Depuis 2002, l'ARC et la FNATH ont uni leurs compétences et expertises afin de soutenir des travaux scientifiques qui permettent de mieux comprendre l'origine des cancers professionnels et de conduire au développement de nouvelles stratégies de dépistage et de prévention.

En complément de ces actions, elles ont décidé de développer l'information au sujet des cancers d'origine professionnelle. La brochure, accessible et gratuite, publiée ce mois vise à répondre aux interrogations du public et à mieux appréhender ces cancers : qu'est ce qu'un cancer professionnel ? Quels sont les risques sur le lieu de travail ? Comment se protéger ? Que faire en cas d'exposition ? Comment faire reconnaître l'origine professionnelle du cancer ?

Les cancers professionnels : des maladies fréquentes mal connues

Un cancer est dit « professionnel » lorsqu'il est la conséquence de l'exposition d'un travailleur à un facteur cancérigène sur son lieu de travail. Les hommes sont plus touchés par ces cancers, représentant 84 % des cas, car ils ont plus fréquemment des métiers qui les confrontent à des agents cancérigènes. Dans 70 % des cas, les cancers d'origine professionnelle touchent les ouvriers. Selon l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), les secteurs où le risque professionnel est le plus élevé sont l'industrie du bois, la métallurgie, la chimie et la plasturgie, le BTP et les carrières.

Les cancers professionnels les plus fréquents correspondent à des localisations variées : cancers du poumon, de la vessie, de la peau, du larynx... Il est estimé que chez les hommes, par exemple, 85 % des cancers de la plèvre ou encore 7 à 40 % des cancers du nez ou du sinus ont une origine professionnelle².

¹ sources : Institut de veille sanitaire, Ministère du travail

² source : Afsset, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail

Les cancers professionnels trop rarement reconnus comme tels

Les substances ou produits à l'origine des cancers sont nombreux et largement présents dans le monde du travail. Il peut s'agir d'agents chimiques (l'amiante, les poussières de bois, les goudrons, les métaux lourds...), d'agents physiques (rayonnements radioactifs ou non) ou biologiques (certains virus comme ceux des hépatites). Les cancers se déclenchent des décennies après l'exposition à ces produits.

Pour un renseignement ou une aide, les salariés peuvent faire appel à différents interlocuteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise : les délégués du personnel, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), l'inspecteur du travail, le service de santé au travail ou encore les associations de victimes.

Selon le Ministère du Travail, seuls 4,4 à 8,7 % de ces cancers sont indemnisés par les organismes de protection sociale. Cette sous-reconnaissance rend indispensable une meilleure information des personnes exposées, des personnes retraitées mais aussi des professions médicales. Si la reconnaissance de l'origine professionnelle permet une meilleure indemnisation du patient, elle contribue aussi fortement à la prise de conscience des risques en milieu du travail et aux efforts de prévention.

La brochure « cancers professionnels, des clés pour agir » (32 pages) est disponible gratuitement sur les sites web :

- de l'ARC – rubrique « Mieux nous connaître » www.arc-cancer.net
- de la FNATH www.fnath.org ou www.reseauvigilance.org

L'essentiel sur l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC)

L'Association pour la Recherche sur le Cancer participe activement à la lutte contre le cancer en France en finançant les projets de recherche en cancérologie les plus porteurs et les plus innovants. Elle a récemment intensifié son action d'information au service de la prévention et du traitement des cancers en développant les supports grand public et en offrant, sur son site Internet, une information sur la maladie et sur les travaux de recherche scientifique.

Pour donner aux chercheurs les moyens de conduire leurs projets et couvrir l'ensemble des champs de la cancérologie, l'association met en œuvre, grâce au soutien de ses donateurs et à l'exclusion de toute subvention publique, une politique dynamique de la recherche qui privilégie l'innovation.

Grâce à la générosité de 230 000 donateurs, l'association a consacré, depuis 10 ans, 273 millions d'euros à la recherche en cancérologie, soit plus de 75 % de ses ressources, pour soutenir en moyenne 710 projets de recherche par an.

A propos de la FNATH, association des accidentés de la vie

Créée en 1921, la FNATH est la seule association nationale représentant les victimes d'un cancer d'origine professionnelle, quelle qu'en soit l'origine. Présente sur l'ensemble du territoire, elle a pour vocation de défendre les droits des victimes d'accidents au travail ou de maladies professionnelles et de leurs familles.

Lutter contre les cancers professionnels, c'est l'affaire de tous. La FNATH a conçu un réseau de vigilance ouvert à tous (www.reseauvigilance.org). Dans ce cadre, il est possible de s'informer et de s'exprimer en laissant des témoignages. Mais cela va au-delà : il s'agit également d'un espace d'alerte pour signaler un comportement dangereux ou une situation préoccupante. Enfin, c'est un espace de mobilisation, puisqu'il est possible de s'engager en devenant bénévole du réseau de vigilance ou webacteur. Du 16 au 24 octobre 2010, la FNATH organise une semaine nationale de prévention sur le thème des cancers d'origine professionnelle.

Contact presse :